

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion et présentation de l'ordre du jour de la réunion du CCM,
2. Intervention du président du comité gestion des conflits d'intérêts (GCI),
3. Approbation du PV de la réunion du CCM du 28.04.2014,
4. Réalisations du CCM depuis sa dernière réunion et suivi de ses décisions,
5. Proposition d'amendement du Manuel des procédures du CCM pour validation,
6. Validation des amendements du règlement intérieur et de la nouvelle politique de gestion de conflits d'intérêts du CCM,
7. Intervention du Président du Groupe de Travail Technique concernant l'avancement de la note conceptuelle du CCM,
8. Echanges avec l'équipe du Fonds mondial,
9. Validation du plan d'amélioration de la conformité du CCM,
10. Avancement concernant l'identification du RP pour la nouvelle subvention et recommandations de bureau du CCM,
11. Date de la prochaine réunion du CCM.


Pr. Mohamed Ridha KAMOUN
 Président du Comité National de Coordination
 (CCM-Tunisie)
 pour le Fonds Mondial de Lutte Contre le Sida,
 la Tuberculose et le Paludisme

Thème	Discussions	Décisions	Actions à entreprendre	Responsables/ Echéance
Participation	Quarante et une personne (41) dont 15 membres titulaires et 26 autres dont 7 membres suppléants ont participé à cette réunion (liste des présents en Annexe). Le Quorum a été atteint avec la présence de 19 membres dont 15 titulaires et 4 suppléants votant .			
Point 1 de l'agenda	Pr. Mohamed Ridha Kamoun, le Président du CCM a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue aux anciens et nouveaux membres du CCM présents ainsi qu'aux membres de la délégation du Fonds mondial qui est en Tunisie pour une mission du 25 au 29 Août 2014. Mr. Mark Saalfeld, le Gestionnaire du portefeuille Tunisie auprès du Fonds mondial, le Chef de cette délégation a présenté les membres de son équipe, puis, il a donné un aperçu sur la mission de cette délégation. Pr. Kamoun a fait lecture de l'ordre de jour et a demandé des membres s'ils ont des propositions ou suggestions à faire concernant cet ordre du jour. N'ayant pas reçu de commentaire ni d'ajout, l'ordre du jour est resté inchangé.	Valider l'Ordre de jour du CCM du 28.8.2014.		
Point 2 de l'agenda	Mr. Mohamed Ridha Baklouti, le Président du comité de Gestion des conflits d'intérêts a informé les présents du déroulement du processus des élections au sein des groupes constitutifs du CCM (ONG, PVVIH et UDI) et a souhaité la bienvenue aux membres élus issus de ces groupes. Il a ensuite souligné le problème rencontré concernant la candidature de Mme Samia Zangar qui n'est plus selon le courrier du Président de l'association ATDPS membre dans cette association depuis quelques temps. Pr. Kamoun a rappelé, à ce propos, les deux propositions suivantes recommandées par le bureau du CCM lors de sa réunion du 12.08.2014, pour résoudre cette situation : i) remplacer			

	<p>Mme S. Zangar par un membre de son association, ii) remplacer Mme S. Zangar par la personne qui vient tout de suite après elle dans la liste des participants aux élections des ONG. Il a ensuite informé les présents de la décision de bureau concernant cette situation qui consiste à retirer la candidature de Mme S. Zangar et d'en informer le Président de l'ATPDS de cette décision.</p> <p>Passant au vote ces deux propositions, 13 membres sur 15 présents ont approuvé unanimement le remplacement de Mme Zangar par celle qui vient juste après elle dans la liste des candidats aux élections au sein du groupe des ONG, un membre est pour son remplacement par quelqu'un de l'ATPDS et 1 autre membre s'est abstenu de voter.</p> <p>Pr Kamoun et Mr. Soua ont souligné la nécessité d'inclure dans le règlement intérieur du CCM des procédures et des dispositions afin d'aider à résoudre ce genre de situation.</p> <p>L'accent a été mis par ailleurs sur la nécessité de résoudre la situation de certains membres issus des groupes constitutifs des PVVIH et populations clé qui sont soit des salariés chez certains sous bénéficiaires soit des accompagnateurs bénéficiant d'une certaine indemnité ; et sur la nécessité d'avancer dans le renouvellement du reste des membres du CCM.</p> <p>Le CCM recommande de trouver des solutions pour les difficultés et obstacles entravant l'avancement du processus d'élaboration de la note conceptuelle.</p>	<p>Décision de bureau validé par le CCM</p> <p>Remplacer Mme Zangar Samia par Mme Olfa Moula.</p> <p>Renouveler les membres issus des groupes des religieux, universitaire et éducatif, privé et bilatéral.</p>	<p>Informmer Mme Olfa Moula et inviter la à remplir la déclaration des CI.</p> <p>Contacter les groupes concernés.</p>	<p>Secrétariat du CCM</p> <p>Secrétariat du CCM</p> <p>Groupes constitutifs concernés/ ONUSIDA/ secrétariat CCM</p>
Point 3 de l'agenda	<p>Dr. Hamdouni a souligné qu'elle a des réserves concernant la délégation de la prise des décisions au Bureau du CCM et a suggéré d'attendre les nouvelles élections et le nouveau bureau pour appliquer cette décision vu que le bureau actuel présente un conflit d'intérêt.</p> <p>Pr. Kamoun a précisé que la décision a été prise vue la difficulté de réunir le CCM à chaque fois qu'on a besoin et également pour faciliter le processus d'élaboration de la note conceptuelle.</p> <p>Dr. Cheniti a souligné que le bureau peut prendre des décisions et c'est le CCM, en tant que la plus haute instance, qui doit valider.</p>	<p>le PV de la réunion du CCM du 28.04.2014 a été validé.</p>	<p>Signer le PV par le Président du CCM</p>	<p>Secrétariat du CCM</p>
Point 4 de l'agenda	<p>Dr. Maamouri a passé en revue les principales réalisations depuis la dernière réunion du CCM tenue le 28.04.2014. Il a souligné que selon la séance de travail entre le bureau et les responsables du BP (ONFP), les économies qui seront réalisées sur le TFM en cours serviront pour couvrir la période séparant la subvention en cours (MTF) et le démarrage de la nouvelle subvention. Il a informé les présents que le renouvellement des membres du CCM a atteint environ 82% (soit 22 membres renouvelés sur le total des 27 membres du CCM) et que les activités du Groupe de Travail Technique, du comité de communication et de celui d'oversight (supervision des subventions TB et sida) ont été importantes. Il a également informé les présents de l'avancement du dialogue pays et a cité la Table ronde qui a été organisée sur les stratégies et politiques nationales de financements de la riposte à l'épidémie de VIH, l'atelier avec les Populations Clés pour l'identification des priorités spécifiques.</p>			

	<p>L'accent a été par ailleurs mis sur les échanges continus avec le Fonds Mondial, FEI (initiative 5%) et avec aussi le Team Leader (Dr. Cherabi) dont l'objectif global est d'accélérer la NC.</p> <p>Discutant le point relatif au BP s'il peut être à la fois BP et SB, Mr. Mark a souligné que rien n'empêche un BP de mettre en œuvre des activités et de gérer à la fois la subvention. Il a ajouté que le CCM a le plein droit de recruter deux BP, l'essentiel c'est d'avoir les compétences nécessaires et répondre aux 6 standards minimum du FM.</p> <p>Mr. Baklouti pense qu'il y a conflit d'intérêt quand on gère une subvention et on réalise des activités en tant que sous BP.</p> <p>Mr. Mark a encouragé le CCM à mener ce genre de débat pour en décider de la meilleure organisation qui peut assurer la mise en œuvre du programme FM, gérer les Fonds et exécuter des activités.</p> <p>Mr. Anis Megdich a précisé que le plan d'action est finalement validé par le CCM et c'est à lui d'en décider si le BP peut être SB pour exécuter des activités.</p> <p>Dr Maamouri a présenté les amendements suivants proposés au manuel des procédures du CCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article 3.5.1 : ajouter la précision suivante : « Ces indemnités peuvent également concerner les non membres du CCM (ex. facilitateurs/ formateurs), pour les activités prévues dans le Plan d'Action et approuvés par le FM » - Article 4.1.2 , page 19 : modifier le texte relatif à « Exception » comme suit : « La consultation des hôtels peut se faire sans le recours à une convention moyennant l'accord du CCM au moyen d'une demande de prix (Anx 5) adressée par le Secrétariat du CCM à 3 hôtels au minimum, 15 jours au minimum avant la date prévue de l'activité (les conditions d'envoi des demandes de prix (Anx 5) aux hôtels consultés doivent être identiques). - Articles 4.3.4 et 4.3.5 : remplacer le moyen : « Bon de commande » par « Contrat de service » car les formateurs / assistants techniques sont généralement des personnes physiques (ex. Universitaires) et sont payés selon un contrat de services. <p>Discutant l'amendement de l'article : 3.5.1, il a été souligné que le paiement des frais de déplacement des facilitateurs/formateurs est pris en charge par le budget CCM qui est validé par le CCM et approuvé par le FM, mais ne figure pas dans le Manuel des procédures, Mr. Lassaad Soua a proposé de remplacer: « peuvent également concerner » par « concernent également...». Passant au vote, 13 voix sur 15 ont été pour le paiement des facilitateurs/formateurs et l'amendement de l'article 3.5.1.</p>	Valider les amendements relatifs aux points 3.5.1, 4.1.2 (exception page 19) et 4.3.4.	Insérer ses modifications dans le manuel des procédures et transmettre une copie actualisée aux membres du CCM	Secrétariat du CCM
--	---	--	--	--------------------

	Les deux autres amendements proposés susmentionnés (Articles 4.3.4 et 4.3.5 et l'article 4.1.2) ont été validés à l'unanimité des présents.			
Point 6 de l'agenda	<p>Passant en revue la proposition de mise à jour de l'article 3.6 du règlement intérieur concernant les Observateurs, Invités, Personnes Ressources, cette mise à jour a été approuvée les membres présents avec la proposition d'ajouter « membres non votants ».</p> <p>Discutant le contenu de la nouvelle politique de gestion des conflits d'intérêt, au niveau du point 4-D relatif aux restrictions afférentes aux Comités permanents, Dr. Gamara a suggéré qu'un membre du CCM, représentant un BP ou un SBP peut être membre du comité de développement des propositions tout en respectant les conflits d'intérêts.</p> <p>Mr. Mark a souligné que l'essentiel c'est de ne pas avoir des conflits d'intérêt.</p> <p>Dr. Dridi a rappelé qu'un représentant de BP ou SBP ne peut être président de n'importe quel comité.</p>	Amendement du règlement intérieur et de la nouvelle politique de gestion des conflits d'intérêts validés.	Actualiser le règlement intérieur et la politique de gestion des conflits les transmette aux membres du CCM	Secrétariat du CCM
Point 7 de l'agenda	<p>Mr. Lassad Soua a informé les présents que le processus de recrutement d'un consultant international par l'OMS et l'ONUSIDA pour la mise en place du plan opérationnel et la budgétisation du PSN 2014-2017 est en cours de finalisation. Il a précisé que les TdR proposés par Dr Cherabi concernant l'élaboration de la note conceptuelle sont en cours de révision par le Groupe de Travail Technique et lui seront retransmis avant sa mission en Tunisie la semaine du 8.9.2014.</p> <p>Il a également informé le CCM qu'un Draft 0 de la Note conceptuelle sera transmis au Groupe technique par Dr. Cherabi avant son arrivée à Tunis et que ce Draft sera enrichi jusqu'à obtention du Draft 1 avant la fin de sa mission. Il a ajouté que la feuille de route de la note conceptuelle est en cours de mise à jour selon le formulaire utilisé par le Fonds mondial.</p> <p>Mr. Mark a souligné la nécessité d'avoir une feuille de route claire incluant les informations nécessaires.</p> <p>Mr. Hamdi Ammar de l'unité de gestion du BP (sida) a donné un aperçu des activités qui ont été retenus par le Fonds mondial et qui seront réalisées sur les économies de l'année 1 dont l'évaluation des activités des EP (ONFP), l'étude sur l'observance au traitement (DSSB), l'évaluation de la prise en charge médicale et psycho sociale des PVVIH et l'estimation du nombre des PVVIH étrangers qui se soignent en Tunisie (DSSB) ainsi que l'organisation de 3 réunions inter régionales avec les délégations régionales de l'ONFP.</p> <p>Mr. Soua a informé les présents que l'étude d'évaluation des dépenses de santé dans le domaine du VIH/sida en Tunisie qui est à la charge de la DSSB, est en cours de préparation en partenariat avec l'OMS.</p>	Démarrer le plus tôt possible ces activités pour pouvoir exploiter les résultats dans la note conceptuelle	ONFP/ DSSB/OMS	

Point 8 de l'agenda	L'intervention de Mme Heather a porté sur la Communauté, droits de l'homme, l'égalité et le nouveau modèle de financement. L'accent a été mis notamment sur les populations vulnérables et marginalisées et comment peut-on les atteindre d'une manière efficace afin d'améliorer la riposte au sida dans le cadre du Nouveau modèle de financement.	Considérer les recommandations de ce document dans l'élaboration de la NC		Groupe de Travail/Team Leader
Point 9 de l'agenda	<p>Dr A. Ben Said, (FEI, 5%) chargée de la mise en place d'un plan d'amélioration de la conformité de l'éligibilité du CCM en collaboration avec Dr Zied Mhersi a présenté le processus d'évaluation de la conformité du CCM et a fait un rappel sur les résultats des ateliers qui ont été réalisés dans ce cadre.</p> <p>Elle a rappelé les présents du draft du plan d'amélioration qui a été élaboré en collaboration avec les membres, suppléants et non membres du CCM lors de l'atelier tenu le 12 Août 2014.</p> <p>Elle a précisé que le but de ce plan est d'améliorer la performance du CCM sur une période de 12 mois à partir de la liste des domaines de non-conformité ou de conformité indéterminée qui ont été diagnostiqués au cours de l'atelier d'auto évaluation et que pour bénéficier d'un financement, les CCM doivent remplir 6 critères d'admissibilité et des critères minimaux non obligatoires pour le dépôt de la note conceptuelle mais le seront pour la signature de la subvention. Les critères 1 et 2 seront évalués lors de la soumission de la note conceptuelle alors que les 4 restants seront évalués annuellement à l'aide d'un outil d'évaluation fourni par le FM.</p> <p>Mr. Mark a souligné la nécessité de revoir les délais de certaines activités liées à l'éligibilité du CCM afin de garantir le remplissage des critères 3 à 6 lors de la signature de l'accord de financement relatif au nouveau modèle de financement.</p> <p>Pr Kamoun a suggéré d'ajouter Mr Soua Lassaad à la liste des administrateurs de la plateforme de la note conceptuelle avec droit d'accès. Cette suggestion a été approuvée par les présents.</p>	<p>Valider le Plan d'amélioration</p> <p>Ajouter Mr Lassaad Soua à la liste des administrateurs de la plateforme NC</p>	<p>Faire signer la feuille relative au plan d'amélioration par les membres du CCM et collecter les signatures auprès des membres absents</p> <p>Assurer le suivi du processus</p>	<p>Secrétariat du CCM</p> <p>Secrétariat du CCM</p>
Point 10 de l'agenda	<p>Pr. Kamoun a rappelé aux présents l'appel à manifestation d'intérêt qui a été publié sur les journaux et sur le site du CCM pour le poste de récipiendaire principal dans le cadre de la prochaine subvention sur le sida. Il a ensuite précisé que le rapport du comité de dépouillement des offres qui s'est réuni le 18 juillet et le 06 août 2014, indique que seulement deux candidatures ont été reçues (ONFP et DSSB) et que seulement celle de l'ONFP a pu répondre aux critères techniques demandés. Ce rapport indique également que les critères mentionnés dans les TdR (2.1 et 2.3) publiés sont sélectifs ce qui a diminué la potentialité de la soumission.</p> <p>Il a rappelé que l'examen par le bureau du CCM de ce point a conduit à la décision suivante qui est de relancer un 2^{ème} appel à candidature avec des TdR allégés, afin de recevoir plus de</p>	Valider les décisions du bureau du CCM	Assurer le suivi du processus	Secrétariat du CCM/

	<p>candidats et de contacter les candidats qui ont soumis (ONFP et DSSB) pour les informer.</p> <p>Il a été souligné que les TdR ont été allégés et partagés avec le bureau du CCM et l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt pour le poste RP a été publiée dans les journaux La presse et Essahafa et sur le site web du CCM avec pour date limite le 15 septembre 2014.</p> <p>Dr. Hadmouni a souligné que les TdR auront du être revus et validés lors de cette réunion du CCM.</p> <p>Pr. Kamoun a souligné que le bureau est là pour faciliter le processus et que Dr. Hamdouni consiste un conflit d'intérêt tant que la DSSB a participé à cet appel d'offre.</p>	concernant l'appel à manifestation d'intérêt pour le poste de RP.		Bureau CCM
Point 11 de l'agenda	La prochaine réunion du CCM est prévue pour le mois de novembre 2014.			

ANNEXE 1

Liste de présence, séance du 28.04.2014

Présence	Nom et prénom	Entité/Organisation
	1. Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Président du CCM (Président ATLMST/sida, Tunis)
	2. Pr. Hanène Tiouiri	Membre CCM (Secteur universitaire et éducatif)
	3. Mr. Mohamed Ridha BAKLOUTI	Membre CCM (ONG/ ONIS)
	4. Dr. Hayet HAMDOUNI	Membre CCM (PNLS,DSSB, Ministère de la Santé)
	5. Dr. Dhikrayet GAMARA	Suppléante du CCM (PNU.T,DSSB, Ministère de la Santé)
	6. Dr. Mehrez AUMI	Suppléant du CCM (Ministère de l'intérieur)
	7. Dr. Neila CHEMMAM	Suppléante CCM (Ministère de la jeunesse, des sports de la femme et de la famille)
	8. Mme Souheila BEN SAID	Membre CCM (représentante les PVVIH)
	9. Mr. Zied DOUJRI	Membre CCM (Représentant les populations UDI)
	10. Mr. Issam GRITLI	Membre CCM (Représentant les populations HSH)
	11. Mme Faten BOUHABA	Membre CCM (Représentante les populations TS)
	12. Mr. Mounir BEN JAMMOUR	Membre CCM (Représentant le secteur religieux)
	13. Mr. Salem LAJNAF	Membre CCM (ONG/ATUPRET)
	14. Mme. Faiza KETHIRI	Membre CCM (ONG/ATSR)
	15. Mme Meherzia YACOUBI	Suppléante CCM (ONG/ATSF)
	16. Dr. Taher CHENITI	Membre CCM (ONG/CRT)
	17. Dr. Sana DRIDI	Membre CCM (ONG/JMSF)
	18. Dr. Guido SABATINELLI	Membre CCM (Secteur multilatéral/OMS)
	19. Mr. Lassad SOUA	Membre CCM(Secteur multilatéral/ONUSIDA)
	1. Mr. Mark SAALFELD	Fund Portfolio Manager, MENA, FM
	2. Mme Marie Agathe JEAN-BAPTISTE	Public Health/ Monitoring officer, MENA, FM
	3. Mme Corina MAXIM	Program Officer, MENA, FM
	4. Mme heather DOYLE	Senior Technical advisor, Gender, Community, Rights and Gender Team, FM
	5. Mr. Anis MEGDICH	Agent local du FM (LFA)
	6. Dr. Amel BEN SAID	Consultante FEI
	7. Mr. Adhène BELHADJ AISSA	BP/ONFP
	8. Mr. Abdedejen KHELIFI	BP/ONFP
	9. Dr Hédia CHAOUACHI	SBP ATIOST, Suppléante du CCM,
	10. Mr. Zied DHOUBI	SBP ATUPRET
	11. Dr. Myriam HADDED	SBP ATLMST sida section de Tunis
	12. Dr. Mohamed Kheireddine KHALED	Coordinateur programme FM composante sida (UGP)
	13. Dr. Faouzi ABID	Coordinateur programme FM composante TB
	14. Dr. Olfia MOULA	MANARA
	15. Dr. Lotfi CHEMLI	Personne ressource, Président du comité COM (Ministère des Affaires Sociales)
	16. Mr. Issam REBAI	Suppléant CCM (Représentant les populations HSH)
	17. Mme. Chedia Kebaili	Suppléante CCM (Représentante les populations TS)
	18. Mme Bourtheina AOUSSAOUI	Population Clé TS
	19. Mme Heila SEKRI	Population Clé TS
	20. Mr. Mehdi REGUIGUI	Population Clé HSH
	21. Mr. Mondher BEJAOUI	UGP/DSSB
	22. Mr. Hamdi AMMAR	UGP/ONFP

Non membres CCM présents

Membres CCM présents

Membres excusés : Dr. Dhouha REZGUI, Dr. Shem BELLALOUNA, Dr. Karim DOUGAZ, Pr Nabil Ben Salah, Pr. Mohamed CHAKROUN, Dr. Khalil ABDALLAH, Mr. Aymen Mahfoudh, Secrétariat du CCM: Dr. Ahmed MAAMOURI, Melle Mourira SADDI.